



840 avenue de Bordeaux à Montauban - 05 63 91 96 20

Vous êtes une entreprise

Le Théâtre de l'Embellie est habilité à délivrer des reçus fiscaux et est éligible à la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat.

Pourquoi devenir mécène du Théâtre de l'Embellie ?

Valoriser votre image ! Etre associé à un évènement culturel, festif et familial, montrer votre attachement aux valeurs que nous portons, culture accessible à tous, et participer au dynamisme culturel de votre ville et à la vie d'une association active tout au long de l'année.

Vous bénéficiez :

- **D'un crédit d'impôt de 60% du montant du don**
(dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire HT)
- **D'une attribution de contreparties à hauteur de 25% du montant versé**
(ex : invitations, rencontre avec les artistes, mention de votre entreprise sur nos supports de communication)

N'attendez plus ! Créez un lien privilégié avec le Théâtre de l'Embellie.

Entreprise

Adresse

Téléphone Adresse e-mail

Don en numéraire, montant (10€ minimum) : (par chèque à l'ordre du Théâtre de l'Embellie)

Don en nature ou en compétence (à préciser ensemble) :

Possibilité de parrainage, pour plus d'informations, veuillez nous contacter.

Fait à, le

Nous vous remercions de votre confiance et du soutien apporté à notre théâtre d'éducation populaire.
Nous vous enverrons par retour votre reçu fiscal.